



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

83 N° 1 1961

Le message de Jésus dans la pensée des apôtres

Jean LEVIE (s.j.)

p. 25 - 49

<https://www.nrt.be/fr/articles/le-message-de-jesus-dans-la-pensee-des-apotres-1797>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Le message de Jésus dans la pensée des apôtres *

Les progrès de la pensée chrétienne à l'époque apostolique.

Avec une remarquable perspicacité, saint Luc, dans les douze premiers chapitres du livre des Actes, a mis en lumière les progrès de l'évangélisation chrétienne initiale, des premiers « cent vingt » de Jérusalem à la fondation de l'Eglise d'Antioche, centre nouveau, issu du paganisme. Il a noté avec la même pénétration les développements de la conscience apostolique, guidée par l'Esprit et éclairée par la marche des événements. La clairvoyance du martyr Etienne, devançant l'avenir (c. 7), l'appel imprévu des Samaritains à l'évangile (c. 8), l'adhésion au Christ et le baptême par Philippe de l'eunuque d'Ethiopie (8, 26-40), et surtout la conversion du païen Corneille (10, 1-11, 18) éclairent peu à peu la route voulue par Dieu et posent de mieux en mieux les principes de l'appel direct des Gentils à la foi, principes que Paul n'aura plus qu'à appliquer à la conversion du monde païen dans toute son extension.

Ce que saint Luc nous a montré dans le cas particulier de la vocation des Gentils, aucun historien ancien ne nous l'a fait voir pour l'ensemble du dogme chrétien aux origines de l'Eglise. Et cependant cette « prise de conscience » progressive, par l'Eglise apostolique, de la doctrine complète du Christ fut chose réelle, dont les apôtres eurent le sentiment très net (Jn 2, 22; 8, 28; 14, 16-17, 20, 26; 15, 26; 16, 12-15; 20, 9; Lc 24, 45-49; Ac 1, 5-8) et qui se laisse encore deviner à travers les épîtres du Nouveau Testament. Or, c'est ici que se pose le problème fondamental de l'histoire ancienne du dogme chrétien : ces 65 années qui vont de la mort du Christ à la fin de l'âge apostolique sont-elles à concevoir sous le signe de la fidélité au message initial du Maître, comme une prise de conscience objective, explicitant la vraie pensée de Jésus, pénétrant mieux la synthèse de sa doctrine à la lumière d'événements qu'il prévoyait et sous la direction de l'Esprit

* Cet article présente le premier chapitre, dégagé de sa bibliographie, d'un ouvrage en préparation sur : *Le Message de saint Paul dans le cadre de sa vie*. Avant d'envisager les apports doctrinaux des épîtres de Paul à la pensée de l'Eglise, on a cherché à marquer d'abord sommairement les aspects essentiels de la première compréhension apostolique du message de Jésus. Ce premier exposé, comme tout le travail en préparation, est conçu et rédigé en vue de l'ensemble des lecteurs intéressés à la Bible.

qu'il avait envoyé? ou doivent-elles être envisagées comme la transfiguration, l'idéalisation et, finalement, la déformation par la foi, — sous l'action du milieu ambiant, — de la personnalité de Jésus de Nazareth et de son enseignement : le Christ de l'histoire devenant le Christ de la foi et une pensée strictement limitée au judaïsme devenant doctrine universelle de salut? Si notre foi chrétienne est contrainte — sous peine de se renier — de choisir la première alternative, la convergence des indices historiques, objectivement étudiée dans une synthèse chrétienne totale, aboutit à la même conclusion. Le prouver est une tâche essentielle de l'exégèse de tout le Nouveau Testament. L'étude objective de la pensée de saint Paul, sincèrement replacée dans le milieu vivant de l'Eglise primitive, contribue singulièrement pour sa part à imposer cette solution.

LE POINT DE DÉPART DE LA PENSÉE CHRÉTIENNE

Nous ne comprendrions pas saint Paul, les progrès de sa pensée, si nous n'essayions d'abord de nous représenter sous quels biais, sous quels aspects le message du Christ est apparu aux apôtres, ses premiers témoins. Cela, les évangiles synoptiques¹ nous permettent de le découvrir — et légitimement — de façon historique. Sans doute, ils ont été rédigés définitivement après la plupart des lettres de saint Paul; au moins trente années de pensée chrétienne s'étaient écoulées lorsque le plus ancien d'entre eux fut présenté aux fidèles dans sa teneur actuelle. Néanmoins, sans prétendre nier que la « théologie » latente en chacun d'eux ait pu subir et manifester déjà l'influence du progrès théologique de l'Eglise primitive, sans contester que le mode de présentation se ressente des diverses formes de la prédication apostolique, nous pouvons et devons constater, par toute étude sérieuse, que leur contenu reste profondément archaïque, expression fidèle, souvent littérale, de la vie et de l'enseignement de Jésus. Nous devons surtout constater la parfaite solidité historique de ce fonds essentiel du message synoptique, qui se dégage immédiatement de la convergence de textes multiples et explique seul tous les progrès ultérieurs².

Or en ce fonds essentiel du message synoptique se découvre avec certitude ce noyau central de la pensée des apôtres, peu à peu incrusté dans leur mémoire, leur sensibilité et leur intelligence, par

1. Tout notre exposé s'appuie et doit évidemment s'appuyer sur les trois évangiles synoptiques, échos les plus immédiats de l'enseignement du Maître. Le quatrième évangéliste, lui, repense la vie et la doctrine de Jésus à la lumière des progrès de la pensée chrétienne, sous l'action de l'Esprit, au cours du premier siècle.

2. Nous essayons de condenser en ces quelques lignes les règles qui nous ont toujours paru capitales pour l'emploi fructueux de la *formgeschichtliche Methode*, appliquée aux évangiles synoptiques.

l'enseignement et les actes du Maître, approfondi en eux par le drame du Calvaire, rendu pleinement intelligible par la lumière de la Résurrection, réalisé comme point de départ de l'œuvre apostolique par le don de l'Esprit, vécu collectivement au lendemain de la Pentecôte dans le sentiment d'union intime au Christ ressuscité, présent parmi les siens. Ainsi se forma, par l'enseignement et sous le contrôle des apôtres, cette vue d'ensemble de la vie et de la doctrine du Christ — vue d'ensemble directe et immédiate, encore conditionnée par les schèmes traditionnels de la pensée juive — qui constitue le point de départ de la pensée de l'Eglise primitive.

I. LE RÈGNE DE DIEU, MAINTENANT ARRIVÉ

Lorsqu'ils furent appelés par le Christ, les apôtres partageaient naturellement l'espérance de tous les Juifs en un futur règne universel de Jahweh, pleine réalisation de la domination de Jahweh sur toute l'humanité, devant apparaître à une époque déterminée de l'avenir, domination riche de bienfaits pour Israël, peuple de Jahweh, mais amenant avec elle le jugement du monde entier. Toutefois cette idée du Règne prenait des formes très diverses dans les consciences juives, se mêlant souvent intimement à des aspirations farouchement nationalistes ou à des rêves de grandeur humaine et matérielle. Maintes réactions des apôtres, rapportées dans les évangiles synoptiques, manifestent combien leur pensée a été lente à se purifier de ces préoccupations inférieures.

C'est, on le sait, sous cet aspect d'arrivée de la grande époque du Règne que le message du Christ s'est présenté ici-bas. « Repentez-vous, disait Jean-Baptiste, car le royaume des cieux est là » (Mt 3, 2) et la première déclaration apostolique de Jésus fut également : « Les temps sont accomplis et le Règne de Dieu est là; repentez-vous et croyez en l'Évangile » (Mc 1, 15; cfr Lc 4, 43; 9, 11 etc.). Plus de cent fois ces expressions « règne de Dieu », « règne des cieux », « règne » apparaîtront dans les évangiles synoptiques (plus de 50 fois chez Mt, 38 ou 39 fois chez Lc, plus de 15 fois chez Mc). Et ce sera là, semble-t-il, la première conviction des apôtres, leur premier acte de foi en Jésus : « Avec l'apparition de Jésus, l'époque du Règne de Dieu est arrivée. Le Règne est là parce que Jésus est là ».

La première éducation des apôtres par le Maître sera de former en eux une idée juste, pleine, religieusement enrichissante du Règne de Dieu. Ce ne fut certes pas par une définition rigoureuse et limitative; ce fut plutôt en mettant en lumière, par des paraboles ou des images, toute la largeur et la complexité du concept.

Ici le règne apparaît comme un ordre de choses, une économie divine future, qu'on désire et qu'on attend : (Mt 6, 9 dans le Pater :

« que votre règne arrive! »; Lc 21, 31 : « quand vous verrez ces choses, sachez que le règne de Dieu est proche; Lc 22, 18 : « jusqu'à ce que vienne le règne de Dieu » etc.); dans cette économie future, avec Abraham, Isaac et Jacob, les justes venus du paganisme s'assièrent un jour comme pour un repas dans la joie (Lc 13, 28-29).

Ailleurs le règne se manifeste comme actuel, réalité présente, déjà à l'œuvre parmi les hommes (Lc 17, 21 : le règne de Dieu est au milieu de vous); on y entre dès maintenant, depuis les jours de Jean-Baptiste, et ceux auxquels il ne semblait pas destiné s'en emparent de force (Mt 11, 12; Lc 16, 16), laissant derrière eux ceux qui devaient être les « fils du règne » (Mt 8, 12); et si élevée est la transcendence de ce « règne » que le plus petit, dans la nouvelle économie, est au-dessus de Jean-Baptiste, le plus grand de l'ancienne (Mt 11, 11).

D'autre part ce règne s'offre aux hommes comme leur bien suprême, auquel il faut tout sacrifier, pierre précieuse ou trésor, pour lequel on vend tout ce qu'on possède (Mt 13, 44 et 45), bien qui est concédé à qui le demande (Mt 7, 7), que le Père a décidé de donner aux douze apôtres (Lc 12, 32), bien qu'il faut accepter avec les sentiments d'un enfant (Mc 10, 15).

Mais le don du « règne » comporte un devoir : le devoir d'une « justice » nouvelle (terme propre à Mt — 5, 6, 10, 20 et surtout 6, 33 : la justice du règne —, mais exprimé équivalement par d'autres mots chez Mc et Lc); dès le début, l'appel au « règne » se présente comme un appel à un changement total de vie (Mt 3, 2; Mc 1 15); il faut que la justice du règne surpasse de loin celle des Scribes et des Pharisiens, celle de toute la loi ancienne (Mt 5, 20 et 21 à 48); et d'un bout à l'autre de l'évangile, à travers les paraboles et les discours, retentit l'appel aux œuvres de justice, de charité (cfr Mt 25, 31-46), de sincérité (Mt 6, 1-10), à la « préparation » morale, à la vigilance nécessaire en vue du « retour » du Maître. Nous aurons à décrire plus longuement tout le sens, toute l'extension de cette « justice du règne ».

Le « règne » enfin apparaît inséparable de l'idée de communauté : certes pas de communauté nationale juive, de nationalisme civil, point de vue qui n'entre pas dans les perspectives de Jésus; mais d'une communauté de vrais « fils du règne » (Mt 13, 38). A cet aspect social visible du Règne sera consacrée la quatrième section de ce chapitre.

Dans ces directives des points restaient obscurs pour les apôtres : quels seraient les liens de cette « économie nouvelle » avec le Judaïsme traditionnel? Comment choisir entre les préceptes qui semblaient prévoir le divorce futur entre Judaïsme et Christianisme (par exemple Mt 8, 10-12; 9, 16-17; 12, 38-45; 21, 28-32, 33-45) et préparer l'abandon ou la transformation des observances antiques (Mt 5, 21-48; 15, 10-14; 19, 8-9) et les préceptes qui paraissaient rester fidèles à l'exclusivisme d'Israël et à la rigueur de ses traditions (par exemple

Mt 5, 18-19; 10, 5-6, 23; 15, 24-26; 23, 2-3)? Ce sera l'œuvre doctrinale de demain, préparée par les événements (Ac 6-9), formulée par Pierre (Ac 10-11) et mise en pleine lumière par tout l'apostolat de Paul (Ac 13 suiv.).

Restait obscure aussi la date du retour du Maître et de l'établissement du « Règne définitif ». Le Christ, tout en insistant sur la proximité de ses futures interventions dans l'histoire, de ses futures « venues », tout en les présentant toutes, à la façon des prophètes d'Israël, dans une seule et même perspective, avait cependant marqué nettement l'incertitude qui subsistait, et devait subsister, quant à la consommation dernière, quant à la parousie finale. Les apôtres devaient rester conscients de cette ignorance nécessaire inculquée par le Maître, mais n'en aspirèrent pas moins, en une humble espérance plus d'une fois exprimée, à être témoins de cette instauration définitive du Règne de Dieu.

Cette patiente éducation du sens du Règne de Dieu, réalisée par Jésus envers ses disciples, avait transformé peu à peu et profondément leurs conceptions juives, antérieures à leur appel. Avant la phase éternelle du Règne, ils comprirent qu'il y aurait une phase de préparation sur terre, toute spirituelle, morale et religieuse, faite d'amour de Dieu et du prochain, pénétrée d'humilité, de désintéressement et de service, marquée au sceau de la persécution et de la croix : règne présent préparant le règne futur. A la perspective d'un « règne » futur de Dieu, envisagé par les Juifs dans le déroulement de l'histoire, s'était substituée peu à peu l'idée d'un « règne » futur dans l'au-delà du temps et de l'espace. L'Eglise apostolique allait commencer sa marche sous le signe du détachement du temps présent et du désir des choses éternelles : ce n'était pas en vain que le Christ avait mis tant d'insistance à élever la pensée des siens vers le « ciel », séjour de Dieu (Notre Père qui êtes aux cieux) et des anges (qui voient toujours la face de mon Père : Mt 18, 10; et auxquels les ressuscités seront semblables : Mt 22, 30; Mc 12, 25); ce n'était pas en vain qu'il les avait instruits à mettre les désirs de leur cœur là où était leur vrai trésor (Mt 6, 21).

Ce « règne présent », préparation du règne futur, s'était certainement précisé dès les origines, dans la pensée des apôtres, sous un triple aspect : il était concentré autour du Christ Jésus, introducteur, prophète et dispensateur de « règne », Messie, Seigneur et Fils de Dieu; il signifiait et exigeait une « justice » toute nouvelle, la « justice du règne » : il supposait et réclamait une « communauté » qui l'exerçât, le vécût et le répandît : la « communauté du règne ».

II. LE « CHRIST » INTRODUCTEUR DU « RÈGNE »

1. *A la lumière des enseignements de Jésus durant sa vie publique.*

a) Le premier pas des apôtres dans la pensée nouvelle, leur premier acte de foi avait été : « *Le Règne est là, parce que Jésus est là* ». Jésus amène le Règne, en est le dispensateur de par l'autorité de Dieu. Une époque unique dans l'histoire d'Israël, dans l'histoire du monde, est vécue dès le moment que Jésus est là. La transcendance de cette époque se dégage de nombreux textes synoptiques. Par exemple : selon l'ancienne prophétie de Malachie 3, 23-24, cette époque est introduite par l'envoi du plus grand de tous les prophètes de l'Ancien Testament, Jean Baptiste ; il est le plus grand précisément en tant que précurseur, en tant que héraut de cette époque, et cependant il reste inférieur au plus petit de l'époque nouvelle qu'il annonce (Mt 11, 11-15 ; Lc 7, 28 et 16, 16). Par la présence de Jésus, Satan est lié, désormais impuissant : l'emprise triomphante unique de Jésus sur le monde satanique prouve que le Règne de Dieu est là (Mt 12, 25-30 ; Mc 3, 27 ; Lc 11, 20-22). Cette époque a été ardemment désirée par les prophètes et les justes de l'Ancien Testament (Mt 13, 16-17 ; Lc 10, 23-24). Ceux qui ne profitent pas de cette époque commettent la plus grave des fautes, tomberont sous la plus grave des condamnations (Mt 11, 20-24 ; Lc 10, 11-15 : plus coupables que Sodome, que Tyr et Sidon ; Mt 12, 41-42 ; Lc 11, 29-32 : inférieurs aux Ninivites, à la reine de Saba), sous l'emprise définitive du démon (Mt 12, 43-45 ; Lc 11, 24-26).

b) L'autorité de Jésus dans la dispensation du Règne est apparue aux apôtres sans limite, absolue, totale. Ils l'ont entendu souvent en effet disposer du Règne en chef et en maître ; il a le secret des dispositions nécessaires pour y entrer, des dispositions qui en écartent (Mc 10, 15 ; Mt 18, 3 : il faut recevoir le Règne comme un petit enfant ; Mt 21, 43 : le Règne sera enlevé aux Juifs et transmis aux Gentils, parce que les Juifs ont rejeté la pierre d'angle qu'était le Christ) ; il promet le Règne à ses apôtres (Lc 12, 32 et 22, 29) ; il en remet les clefs à Pierre (Mt 16, 19) ; il en sera le dispensateur au jugement dernier (Mt 25, 31-46 : et notez que c'est l'attitude envers Jésus, représenté par ses pauvres d'ici-bas, qui déterminera l'entrée dans le Règne ou le rejet). C'est en suivant Jésus, en entrant dans le groupe de ses intimes, qu'on gagne le Règne (Mc 10, 21 ; Mt 19, 21 ; Lc 18, 22) ; quiconque hésite à le suivre n'est pas apte au Règne de Dieu (Lc 9, 59-62) ; « à cause de moi (Jésus) et à cause de l'évangile » (Mc 10, 29), est regardé par les évangélistes comme synonyme de « à cause du règne de Dieu » (Lc 18, 29, parallèle à Mc 10, 29 et Mt 19, 29, et cela dans un passage où Pierre avait dit avoir tout abandonné pour suivre Jésus : Lc 18,

28) ; et les évangélistes, comme déjà sans doute Jésus lui-même (cfr Lc 22, 29 : « mensam meam », « regno meo »), en arrivent à dire indifféremment « règne de Dieu » et « règne du Christ » (comparez Mc 9, 1 ; Mt 16, 28 et Lc 9, 27 ; ou bien Mc 11, 9-10 ; Mt 21, 9 et Lc 19, 38).

c) Juger ainsi Jésus, c'était reconnaître qu'il était le Messie (le « Christ », oint de Dieu) attendu par le peuple juif tout entier. Les apôtres se sont toujours rappelé le moment décisif où Pierre a solennellement affirmé, en réponse à une question du Maître, que Jésus était le Messie (Mc 8, 30 ; Mt 16, 16 ; Lc 9, 20) et s'est entendu louer par le Christ de cette compréhension, comme d'une compréhension supérieure, due à une lumière d'en-haut (Mt 16, 17). Quelle qu'ait pu être la préparation pédagogique par laquelle Jésus avait peu à peu formé en Pierre et en ses apôtres cette conviction nécessaire (préparation dont les évangélistes n'ont pas cherché — et n'avaient aucun intérêt — à nous redire l'évolution progressive), à partir de ce moment au moins, c'est à la lumière de cette messianité du Maître qu'ils comprendront plus profondément tous ses actes et toute sa doctrine. Il n'y aura dès lors plus rien d'étonnant pour eux aux paroles du Père entendues naguère lors du baptême de Jésus (Mc 1, 11 ; Mt 3, 17 ; Lc 3, 22) ; à la puissance absolue du Christ sur Satan et sa domination terrestre (cfr textes cités ci-dessus) ; à la crainte perspicace des possédés à son égard (fait qui a si vivement frappé l'évangéliste saint Marc : 1, 24, 34 ; 3, 11-12 ; 5, 7 etc.) ; aux miracles nombreux, allégués par Jésus lui-même comme signes de sa messianité (Mt 11, 2-6 ; Lc 7, 18-23) ; à son pouvoir de remettre les péchés (Mc 2, 6-10 ; Mt 9, 2-6 ; Lc 5, 20-24) ; à ses nombreuses déclarations sur lui-même, sur le sens de sa venue et l'obligation d'adhérer à lui (par exemple Lc 4, 21 ; Mt 10, 32-33 et Lc 12, 8-9 ; Mt 10, 34-39 ; Mt 12, 6, 8, 41-42 et Lc 11, 31-32, etc.). Les apôtres interpréteront désormais pleinement la manifestation formelle et explicite par Jésus de sa messianité, à partir de l'entrée solennelle à Jérusalem, selon la prophétie messianique de Zacharie 9, 9 ; l'expulsion des vendeurs du temple, affirmation de son autorité sur le temple ; les paraboles de la dernière semaine, affirmant sa filiation unique à l'égard du Père (Mt 21, 37 suiv. ; 22, 1-14), la description de son rôle suprême au jugement dernier (Mt 25, 31-46) ; enfin sa réponse au grand-prêtre (Mt 26, 64 ; Mc 14, 62 ; Lc 22, 69-70) dans les termes messianiques du livre de Daniel (7, 13).

En même temps, toutefois l'enseignement de Jésus avait profondément modifié en leurs esprits la conception juive de cette messianité de Jésus.

D'abord dans le sens spirituel d'humilité et de service ; Jésus leur avait très tôt précisé la signification de sa mission en leur exposant,

à la lumière de la tentation de Satan, le vrai caractère d'abnégation de sa messianité (Mt 4, 1-11; Lc 4, 1-13); ses leçons et ses exemples avaient écarté impitoyablement de sa messianité tout aspect de grandeur humaine ou de nationalisme juif; le Fils de l'homme était venu pour servir (Mc 10, 45; Mt 20, 28) et toute l'économie nouvelle était faite d'humilité et de détachement (cfr sermon sur la montagne).

Ensuite, à partir de la confession de Pierre, Jésus se mit à accentuer à plusieurs reprises un caractère saillant de cette messianité : ses souffrances, sa mort et sa résurrection (cfr la triple annonce de cet avenir dans 1°) Mc 8, 31-33; Mt 16, 21-23 et Lc 9, 21-22; 2°) Mc 9, 30-32; Mt 17, 22-23 et Lc 9, 43-45; 3°) Mc 10, 32-34; Mt 20, 17-19 et Lc 18, 31-34; Jésus devra boire un calice, être baptisé d'un baptême : Mc 10, 38-39; Mt 20, 22-23); il est venu ici-bas pour servir et donner sa vie comme rançon λύτρον pour un grand nombre : Mc 10, 45 et Mt 20, 28. Un jour viendrait où se réaliserait dans la pensée des apôtres l'union étroite entre le concept de Messie et le concept du « Serviteur souffrant » d'Isaïe 53; les avertissements du Maître tenaient déjà à orienter leurs pensées dans ce sens.

Enfin la conception messianique juive était corrigée et transformée sous un troisième aspect : la source profonde de la mission messianique de Jésus. Ce qui fondait chez Jésus sa dignité de Messie, c'était un lien étroit, unique qui le rattachait au Père; il n'était pas « fils de Dieu », comme ces élus de l'Ancien Testament que Dieu avait aimés et choisis comme enfants de prédilection; il était « fils de Dieu » d'une façon unique, qu'il ne partageait avec aucun être humain; et c'est comme « fils de Dieu », c'est « en fils de Dieu » qu'il était Messie. C'est ce que nous étudierons ex professo dans un instant. Ce qu'il importe de signaler dès maintenant, c'est cet approfondissement du concept de Messie. Si le rapprochement, chez Mt 16, des versets 16 et 20 (comparés avec Mc 8, 29) montre que Matthieu en joignant les mots « le fils du Dieu vivant » au mot « le Christ » ne croit pas accoler là deux concepts différents, l'un de messianité stricte, l'autre de filiation divine rigoureuse, c'est parce que pour lui le concept de « Messie » s'est enrichi de tout ce qu'il a compris du lien unique entre Jésus et le Père; Matthieu « pense » « Messie », non plus comme le Juif qu'il était hier, mais comme l'apôtre-témoin qui concrètement a constaté en Jésus une messianité transcendante.

d) Le Christ ne s'est pas seulement manifesté aux apôtres comme introducteur et dispensateur unique du Règne, il leur est apparu comme objet, centre religieux de ce Règne. Une étonnante assimilation s'est opérée dans l'esprit des disciples entre : vivre pour Dieu et vivre pour Jésus; aimer Dieu et aimer Jésus. 1) Tendre au Règne, faire la volonté du Père, c'est s'attacher au Christ. Il faut tout abandonner pour le suivre. « Vends tout ce que tu as et suis-moi et tu auras

un trésor dans le ciel » (Marc 10, 21) ; il faut quitter tous les siens pour lui appartenir uniquement (Mc 10, 28-31) ; II) L'action religieuse reçoit sa valeur de sa direction vers lui. On doit agir en vue du Christ, en considération de lui, recevoir en son nom tout disciple et c'est Dieu alors qu'on reçoit (Mc 9, 37) ; un simple verre d'eau donné en son nom aura sa récompense (Mc 9, 41) ; détourner de lui un enfant qui croit en lui mérite le plus terrible des châtements (Mc 9, 42) ; toute charité envers des êtres humains l'atteint, lui, personnellement et sera jugée au dernier jour précisément en tant qu'elle l'atteint, lui (Mt 25, 31-46). III) Pour des Juifs, sachant que le grand devoir envers Dieu était de l'aimer de tout son cœur, de toute son âme, de toutes ses forces, la façon dont le Christ demande, exige d'être suprêmement aimé était particulièrement significative : une grande pécheresse est purifiée devant Dieu parce qu'elle a beaucoup aimé le Christ (Lc 7, 47) ; Jésus doit être aimé plus qu'un père, plus qu'une mère (Mt 8, 22 ; Mt 10, 37), plus que la vie même (Mt 10, 38-39 ; Lc 14, 25) ; IV) De cet amour du Christ dans la vie présente, il sera lui-même le juge et la récompense dans l'au-delà ; c'est lui qui là-haut dira aux pécheurs, avec une autorité suprême, « je ne vous ai jamais connus » (Mt 7, 21-24), qui devant le Père reniera ceux qui l'ont renié sur la terre et se déclarera pour ceux qui se sont déclarés pour lui (Mt 10, 32-33) ; les douze, parce qu'ils l'ont suivi, seront avec lui juges des douze tribus d'Israël (Mt 19, 28). Bien plus, après sa mort, le Christ réalisera envers les siens une « présence » et un « pouvoir » propres à Dieu : là où deux ou trois seront rassemblés en son nom, il sera au milieu d'eux, et quoi qu'ils demandent, cela leur sera accordé par le Père (Mt 18, 19-20).

Que certains de ces textes particuliers (groupés ici) aient pu s'être formulés avec plus de précision, avec un sens plus aigu de la grandeur du Maître, sous l'action du sentiment si vif qu'eut l'Eglise primitive de la présence mystique du Christ au sein de la communauté, c'est possible ; mais leur convergence est trop remarquable, trop ferme et trop homogène, pour pouvoir s'expliquer comme une création de la foi ; l'histoire, sainement entendue, exige, à la base de cet ensemble de textes, le témoignage formel de Jésus.

e) Dès lors, il faut conclure que la « filiation » que Jésus avait affirmé être la sienne vis-à-vis du Père avait été comprise par les apôtres, du vivant du Maître, comme unique, transcendante, lien mystérieux entre le Père et lui par lequel il dépassait essentiellement la sphère des êtres humains, se trouvait élevé par sa nature au-dessus de tous. L'homogénéité des textes que nous venons de parcourir ne s'explique bien que de ce point de vue. L'attitude envers lui, que le Christ a peu à peu formée chez les siens, suppose en lui cette transcendence. Ce sera une des tâches de la pensée chrétienne primitive au

1^{er} siècle de définir celle-ci de mieux en mieux; les apôtres l'avaient perçue, éprouvée, vécue plutôt que conceptuellement exprimée; Paul, dans ses épîtres, le rédacteur de l'épître aux Hébreux, Jean formulèrent progressivement, à l'aide de concepts préparés par l'Ancien Testament, et en accord étroit avec la pensée de l'Eglise de leur temps, la nature de ce lien unique qui rattache le Christ au Père et cet effort théologique apparaîtra comme une des grandes beautés de leur œuvre inspirée. Les textes synoptiques ne révèlent pas encore cet approfondissement théologique; mais la doctrine est essentiellement la même. Le « mystère » de la personnalité du Christ avait été profondément senti par les apôtres; à l'impuissance humaine de le comprendre, si souvent exprimée (Mc 1, 28; 2, 12; 4, 41 etc.), ils opposaient le témoignage lumineux du Père (au baptême : Mc 1, 11), la pénétration des démons, qui savaient, eux, qui il était (Mc 1, 34; 2, 11-12 etc.). En outre ils gardaient le souvenir de tant de paroles du Christ, affirmant ou impliquant cette « filiation » unique et transcendante. Toujours Jésus avait distingué la manière dont lui était « le fils » et dont les autres hommes, eux, pouvaient être « enfants de Dieu »; quand il dit aux disciples que Dieu est leur « père », il leur inculque l'union à Dieu par la confiance, la prière, l'obéissance; quand il dit « mon père », il marque entre lui et le Père une communion intime de puissance et d'autorité (cfr p. ex. Lc 22, 29 et 24, 49). La parabole des ouvriers de la vigne (Mt 21, 35-42) avait marqué la différence essentielle entre tous les envoyés de l'Ancien Testament, Abraham et Moïse compris, et le Fils, héritier unique, qu'était Jésus; l'explication du psaume « Le Seigneur a dit à mon Seigneur » (Mt 22, 41-46; Lc 20, 41-44) suggérait en Jésus, à côté de sa filiation davidique, la conscience d'une autre filiation qui lui donnait le droit d'être le « seigneur » de David. Un texte, qui, de tous les textes synoptiques, évoque le mieux la « transcendance » du Christ est l'affirmation par Jésus du rapport mutuel de connaissance, unique et exclusif, entre le Père et le Fils : « personne ne connaît le Fils si ce n'est le Père, comme personne ne connaît le Père si ce n'est le Fils et celui à qui le Fils veut bien le révéler »; de là la toute-puissance remise à Jésus et l'appel à tous d'adhérer à lui (Mt 11, 27-29; Lc 10, 22). C'est cette filiation mystérieuse, au delà de toutes les conceptions nées de leur pensée juive, qui a peu à peu constitué le point central de la foi des apôtres en leur Maître; c'est elle qui va s'éclairer de plus en plus sous la lumière de l'Esprit Saint au cours du 1^{er} siècle, à travers saint Paul, jusqu'aux splendides formules johanniques et qui va se définir un jour en termes de métaphysique au Concile de Nicée. Les apôtres, dans leur souvenir ému de la passion du Maître, ne purent jamais oublier que l'affirmation solennelle par Jésus de sa filiation divine (filiation que le contexte de la déclaration manifestait bien supérieure à la seule autorité du Messie) avait été officiellement la cause de sa condamnation à

mort; il était mort pour avoir rendu ce témoignage (Mc 14, 53-65; Mt 26, 57-68; Lc 22, 66-70).

f) A tous ces titres du Maître, une seule réponse avait été possible de la part des apôtres : la foi, foi de confiance dans la puissance et dans les promesses du Christ (Ayez la foi, rien que de la grosseur d'un grain de sénévé... et rien ne vous sera impossible! : Mt 17, 20; Lc 17, 6), foi d'adhésion de toute l'intelligence (qui fit reconnaître à Pierre par la lumière divine la transcendance de Jésus : Mt 16, 16), foi de dévouement total (« nous avons tout quitté pour vous suivre » Mt 19, 27). Cette foi, toujours réclamée par le Christ avant toute intervention bienfaisante, sans cesse exaltée par lui dès qu'elle apparaît profonde, dont l'absence semble rendre Jésus impuissant (Mc 6, 5-6), va, dès la mort du Christ, se manifester centrale dans l'attitude chrétienne, comme elle l'avait été de son vivant dans les exigences du Maître. Les mots *πίστις* et *πιστεύειν* seront fondamentaux dans la langue et dans la pensée de l'Eglise primitive et saint Paul, un jour, en fera le centre de sa conception même de la religion comme telle.

2. A la lumière de la mort et de la résurrection de Jésus.

Dès ses deux premiers discours des Actes des Apôtres (2, 14-36; 3, 12-26), Pierre mettait l'accent sur la Passion du Christ et surtout sur sa résurrection glorieuse. On ne dira jamais assez la place doctrinale immense qu'a occupée la résurrection du Christ dans la communauté primitive; au centre de leur vie, de leur pensée, de leur prière était le Christ ressuscité; il était présent au milieu d'eux de cette vie qui venait de l'Esprit et ils attendaient son retour : « Venez Seigneur », *Marana tha*. Quand Paul considérera, aimera tous ses fidèles « dans le Christ Jésus », quand il envisagera chaque Eglise comme constituée, comme ayant son être « dans le Christ Jésus », il ne fera qu'exprimer la manière de penser et de sentir traditionnelle dans l'Eglise depuis le jour de la résurrection.

Dans cette perspective, la vie de l'au-delà, de cet au-delà où réside le Christ, prend un relief saisissant dans la pensée et l'espérance chrétienne; le « règne de Dieu définitif » est désormais non plus sur terre à un moment de l'avenir mais au-delà de l'espace et du temps.

Mais avant la résurrection il y avait eu le grand mystère de la Passion et de la Croix. En lui une grande révélation avait été faite aux hommes; comme pour l'Incarnation, de même pour la Rédemption, c'était en la faisant, en la réalisant ici-bas que Dieu l'avait révélée aux hommes comme doctrine; cette révélation, il s'agissait désormais pour l'Eglise de la comprendre à l'aide des annonces prophétiques que Jésus en avait faites de son vivant à plusieurs reprises et qui déjà en laissaient présager le sens, à l'aide des textes avant-coureurs de l'An-

cien Testament, en particulier ceux qui décrivaient le serviteur souffrant (Isaïe, 53), à l'aide des sacrifices de l'Ancienne Loi sur l'arrière-plan desquels se profilait le sacrifice du Calvaire. Milieu sacrificiel juif se révélant maintenant providentiellement préparé, textes bibliques jusque-là sporadiques et subitement éclairés d'une lumière divine, sens plus profond de la vie du Christ approfondi encore par l'intelligence de sa conclusion douloureuse, tout cela était moyens que Dieu illuminait pour dire aux hommes le « pourquoi » de la mort du Christ, le sens de la « rédemption salvatrice ». Et ainsi se marquait fortement dans le portrait du Christ, qui se dessinait dans l'âme des apôtres, ce dernier trait d'homme des douleurs, d'agneau de Dieu qui prenait sur lui les péchés du monde, de rédempteur de l'humanité. Christologie plus vécue que doctrinalement définie, mais riche, dès le début, de tous les éléments dont vivront les hommes jusqu'au retour du Maître.

III. LA NOUVELLE « JUSTICE » DU RÈGNE

a) La justice nouvelle est apparue ici-bas comme un « salut » : le monde est « dans le péché », « sous la domination de Satan » et Jésus vient le « sauver », le « délivrer ».

La justice nouvelle sera donc d'abord un « retournement », une *μετάνοια*. Le message du précurseur, Jean-Baptiste, est tout entier centré sur la pénitence; son baptême est un baptême de pénitence et ses exhortations sont des appels à la pénitence (cfr Mc 1, 4-5; Mt 3, 2, 6, 8, 11, 14-15; Lc 3, 3, 8). C'est par le même appel au repentir, condition indispensable du Règne, que commence le message de Jésus (Mt 4, 17; Mc 1, 15) et les mêmes avertissements pressants reviendront sans cesse sur ses lèvres à travers l'Evangile (Mt 12, 39-45 : pénitence des Ninivites opposée à l'incrédulité juive; souvenir de Jonas prédicateur de pénitence; endurcissement croissant et impénitence finale à prévoir; de même Lc 11, 24-26; 29-32; cfr Mt 11, 20-24 et Lc 10, 11-15 : malédiction des villes qui n'ont pas fait pénitence); la vraie attitude de la justice nouvelle est celle de l'aveu de sa culpabilité devant Dieu (Lc 18, 9-14) et la prière nouvelle comporte essentiellement une demande de pardon (Mt 6, 12; Lc 11, 4).

Il s'agit d'échapper à la colère de Dieu, provoquée par les péchés des hommes (Mt 3, 7; Lc 3, 7; cfr aussi Lc 23, 31 : avertissement de Jésus aux femmes de Jérusalem). Il s'agit d'échapper au pouvoir de Satan, devenu dominateur de l'univers (cfr Mt 4, 9 et Lc 4, 6 : moi, Satan, je te donnerai tout cela,... car je le donne à qui je veux). Les apôtres ont incontestablement été formés par Jésus à considérer l'œuvre du Maître comme la grande victoire sur la Puissance du mal; il est celui qui a réduit désormais Satan à l'impuissance (Mc 3, 27;

Mt 12, 28-29; Lc 11, 21-22; cfr aussi Lc 10, 18-19 : je voyais Satan tomber du ciel), et cette victoire est le signe de la présence du Règne ici-bas.

Jésus est donc « Sauveur » et l'Evangile est d'abord un « salut ». On sait l'importance de ce mot « σώζειν » dans le message synoptique depuis la fixation du nom de Jésus (parce qu'il sauvera son peuple de ses péchés : Mt 1, 21) et les nombreux passages où il signifie « sauveur du péché », « sauver de la condamnation éternelle » (par exemple Mt 10, 22; 16, 25; 18, 11; 19, 25; 24, 13; Mc 8, 35; 10, 26; 13, 13; Lc 8, 12; 9, 24; 13, 23; 17, 33; 18, 26; 19, 10).

Le grand problème du péché et de l'origine du péché dans le monde n'est pas posé, devant la conscience chrétienne d'aujourd'hui, principalement par les chapitres 2 et 3 de la Genèse; il est posé plus encore par cet arrière-plan de péché et d'emprise satanique sur le monde avant le Christ, qui est sans cesse affirmé, impliqué par la conception évangélique du salut apporté par Jésus. Cette vision pessimiste du monde antérieur à lui, familière au Judaïsme, le Christ l'a faite sienne et l'a transmise à ses apôtres. Et ce problème du péché définitivement détruit par le Rédempteur sera un de ceux qui solliciteront le plus vivement la pensée de saint Paul.

Contre ces forces de péché le Christ est apparu aux apôtres comme l'unique principe de salut; seule la foi en lui sauve; mais cela suppose un renoncement semblable au sien : avec lui il faut choisir la voie étroite (Mt 7, 13-14), abandonner tout pour le suivre (Mt 8, 20-22; 13, 44-46; 19, 21), porter sa croix après lui (Mt 10, 38-39; Lc 14, 26-27). Peu à peu Jésus avait orienté, sa vie durant, la pensée de ses apôtres vers la grande leçon de la croix et la doctrine de son sacrifice rédempteur : lorsqu'il avait annoncé sa mort future, il avait réprimandé durement Pierre qui se rebiffait contre la place assignée à la mort rédemptrice dans le plan divin (Mc 8, 33); il avait discrètement, à plusieurs reprises, fait allusion à ses souffrances à venir (Lc 12, 49 :

« Je dois passer par un baptême »; Mc 10, 37 : « êtes-vous capables de boire le calice que je vais boire »); il en avait indiqué, un jour, sans insister toutefois, leur caractère de rançon, de moyen de rachat (λύτρον : Mc 10, 45; Mt 20, 28); à la veille de sa mort, il avait marqué, en termes aussi nets que possible, le sens expiatoire de son sacrifice imminent (Mc 14, 23-24; Mt 26, 27-28; Lc 22, 20); mais surtout il voulait faire de ses souffrances et de sa mort elles-mêmes la grande leçon doctrinale donnée à l'humanité; c'est en cet acte suprême que les grandes doctrines du péché humain et du salut par le Christ allaient être révélées pleinement aux hommes et devenir centrales dans la pensée chrétienne.

b) *La nouvelle justice du Règne est dominée par la perspective du Règne futur, tout entière conditionnée par l'au-delà, essentiellement justice d'éternité.*

A quiconque s'efforcera, croyant ou incroyant, de lire successivement les trois évangiles synoptiques pour découvrir, deviner sous les mots, les actes et les attitudes, la tendance fondamentale de l'homme historique qui s'appela *Jésus de Nazareth*, la tendance qui inspire tout, qui explique tout, il serait contraint de conclure que c'est la pensée de la vie éternelle, avec tout ce qu'elle suppose d'idéal exclusivement religieux dans l'au-delà et de mépris profond des ambitions et soucis purement temporels. Les huit béatitudes (Mt 5, 1-12) seraient incompréhensibles et contradictoires sans cet arrière-plan de pensée; c'est lui qui explique l'immensité des sacrifices à faire (œil à arracher, main à couper) pour s'assurer le bonheur sans fin (Mt 5, 29-30), ces conseils étranges de désintéressement à sauvegarder l'honneur humain (si on te frappe sur la joue droite), les biens (si on te prend ta tunique), la liberté propre (si on t'impose une corvée de mille pas) (Mt 5, 39-42), ce souci exclusif des devoirs du Règne au mépris même des nécessités vitales les plus pressantes : manger, boire, se vêtir (Mt 6, 25-34). C'est dans le ciel seul que sont les vrais trésors de l'homme, les vraies réalités; c'est là que doit être son cœur (Mt 6, 20). Il faut choisir : ou la vie d'en-haut, ou la vie d'en bas, il faut perdre la vie présente pour gagner l'éternelle (Mt 16, 24-26; Mc 8, 34-38; Lc 9, 23-27). La vie est un long exercice de prière, de demande adressée au Père pour obtenir ces biens définitifs (Mt 7, 7-11). Ce chemin de la vie est étroit et la porte est resserrée (Mt 7, 13-14; Lc 13, 24) : mais c'est une « vie » définitive qui est au terme, une vie qui sera sans fin (Lc 9, 43-48; Mt 25, 34, 41, 46).

Cette vue directe (si naturelle et spontanée dans la pensée de Jésus) de la « vie éternelle » (ζωή αἰώνιος : Mt 19, 16, 29; 25, 46; Mc 10, 17, 30; Lc 10, 25; 16, 9; 18, 18, 30), sera jointe à l'occasion sans doute à l'annonce des époques eschatologiques qui amèneront ce règne définitif, mais elle en reste foncièrement indépendante comme perspective religieuse, comme terme dernier des intentions.

Certes, cette justice conduit l'homme à ce qui est son bien suprême, son intérêt éternel; on dirait en langage contemporain : la morale de Jésus ne s'est pas présentée ici-bas comme une morale du « pur devoir », comme une « morale totalement désintéressée », n'ayant en vue que la « bonté même de l'acte moral ». Mais pour Jésus la « récompense » « le salaire » (μισθός : mot qu'il ne redoute pas : Mt 5, 12, 46; 6, 1, 2, 5; 10, 41; Mc 9, 40; Lc 6, 23) est précisément la « perfection morale » la plus haute, le « sommet » dans la soumission à Dieu (que votre volonté soit faite... comme au ciel : Mt 6, 10; tous seront là haut comme des anges de Dieu : Mt 22, 30); cette perfection toutefois sera le grand bonheur et les images d'un festin céleste

(Lc 13, 29; Mt 25, 1-13), du repos sur le sein d'Abraham (Lc 16, 22-23) du paradis (Lc 23, 43) doivent exprimer ce bonheur.

Tout ce tableau est d'une inspiration religieuse qui frappe tout observateur par sa sereine unité; il établit une parfaite homogénéité entre l'action morale terrestre et sa répercussion dans l'au-delà; c'est ce sens de la continuité entre l'action religieuse d'ici-bas et son résultat éternel que Paul et Jean, chacun à leur façon, mettront en un relief saisissant, en s'appuyant sur le même dogme de la grâce et que la théologie contemporaine exprime par la formule classique « *Gratia initium gloriae* ».

Chez Jésus, à la base de cette doctrine de la justice nouvelle comme une « justice d'éternité », il y avait une autre doctrine profonde : « l'amour de Dieu comme Père ».

c) La « *paternité divine* » enseignée par Jésus est une des idées aujourd'hui les plus familières à tout chrétien. La « justice nouvelle » est profondément imprégnée d'attitude filiale. A l'origine se trouve la conviction d'un amour paternel, qui atteint non seulement l'humanité entière (Mt 5, 45; 6, 8, 9, 25-32; 7, 7-11; Lc 11, 2; 12, 22-31), mais chaque individu, comme s'il était seul (Mt 10, 29-30; Lc 12, 6-7; cfr Mt 6, 4, 6, 18 : « ton père » : ὁ πατήρ σου). En regard de cette paternité divine, dont chaque être humain est bénéficiaire, Jésus a placé celle, toute spéciale, qui l'unit étroitement, exclusivement, au Père; jamais il n'a assimilé l'une à l'autre; dans la tradition synoptique, si parfois (Lc 22, 29; Mt 11, 27 et Lc 10, 22) il les a rapprochées si intimement qu'elles semblent près de s'appuyer l'une sur l'autre, cependant il ne les a jamais (dans les évangiles synoptiques), explicitement, fondées, justifiées l'une par l'autre; il était réservé à Paul et à Jean de découvrir et d'enseigner que c'était en et par Jésus, fils unique du Père, que nous étions nous, au sens total, enfants de Dieu.

Cette doctrine de la « paternité divine en Jésus-Christ » sera intensément vécue dans l'Eglise primitive, où l'« Abba, Pater » sera l'invocation caractéristique (cf S. Paul, Rm 8, 15; Ga 4, 6). Elle sera le centre de l'Evangile de saint Jean.

De cette conviction de la paternité divine doivent naître chez les hommes :

1) D'abord une confiance sans limites qui s'exprime par une prière sans réserve ni défaillance (Mt 6, 25-32; 7, 7-11, 8, 26; 10, 28-30; Lc 11, 9-13; 12, 4-7, 22-31; 18, 2-7); cet abandon total de soi entre les mains de Dieu, cette prééminence de la prière dans la vie humaine, inculqués si souvent par Jésus comme essentiels dans la justice nouvelle, étaient certes solidement préparés par la doctrine et la pratique de la prière dans l'Ancien Testament; mais c'était la venue du Règne de Dieu par la présence de Jésus qui leur donnait le véritable fondement, la justification décisive; quand deux ou trois seront réunis au

nom de Jésus, Jésus sera au milieu d'eux et ce qu'ils demandent leur sera accordé par le Père (Mt 18, 19-20); cette prière « au nom de Jésus », en insertion dans la prière infailible de Jésus apparaîtra en plein relief dans l'évangile de saint Jean (par exemple Jn 14, 13-14; 15, 16; 16, 23-24; cfr aussi 14, 21, 23; 15, 4-7); de même que Jean, Paul aura comme mission d'en manifester les raisons profondes dans toute l'économie de la grâce, dans laquelle tout est don gratuit et en conséquence objet de confiance et de prière.

2) Ensuite une simplicité d'intention, une droiture de cœur, qui vise Dieu exclusivement, sans se partager entre Dieu et le monde, entre Dieu et l'argent (Mt 5, 8 : béatitude des cœurs droits; Mt 6, 4, 6, 18 : aumône, prière, jeûne devant Dieu seul et pour Dieu seul; Mt 6, 22-24 et Lc 11, 34-36 et 16, 13 : rectitude du regard qui vise Dieu et impossibilité de servir deux maîtres); simplicité d'intention et droiture de cœur appuyées sur une intelligence profonde de la valeur infinie de la vie nouvelle apportée par Jésus (il n'y a pas de sacrifice trop grand pour la conquérir, fût-ce le sacrifice volontaire de l'œil, de la main droite : Mc 9, 43-45; Mt 5, 29-30 et 18, 8-9; il ne faut pas même reculer devant le sacrifice de la vie temporelle et la conquête du monde entier n'entre pas en parallèle avec cette vie supérieure : Mc 8, 34-37; Mt 16, 25-26; Lc 9, 24-25); tout cela s'achevait dans le sens de l'intériorité de la justice nouvelle enseignée par le Christ (ce qui souille l'homme c'est le mal qui naît de son cœur : Mc 7, 15, 21-23; Mt 15, 11, 18-20; l'impureté désirée dans le secret du cœur, la haine cachée au fond de l'âme ont déjà souillé l'âme devant Dieu : Mt 5, 21-23, 27; Lc 6, 27-28, 32-36; intériorité de la prière seul à seul avec Dieu : Mt 6, 6). L'évangile de Jésus, vivant dans la mémoire des apôtres, leur laissait l'impression intense d'une intériorité religieuse unique, d'un contact direct d'âme entre Jésus et le Père, contact qui devait rester pour eux — et pour l'Eglise entière après eux — comme un idéal, une fois entrevu et ne pouvant plus être perdu pour l'humanité. Pour eux, les paroles du Maître n'étaient pas des conseils extérieurs, elles étaient le signe évocateur d'une réalité religieuse sentie, éprouvée et dès lors idéal vivant pour l'apostolat de demain.

d) La justice nouvelle du Règne enfin est par-dessus tout une immense charité. Une des caractéristiques les plus frappantes de l'enseignement de Jésus a été d'unir étroitement, comme formant une seule charité, notre amour de Dieu et notre amour des hommes. « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit et de toutes tes forces ». « C'est là le grand et premier commandement et un second lui est semblable. ». « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ». « C'est sur ces deux commandements que reposent toute la Loi et les Prophètes » (Mt 22, 37-40; Mc 12, 29-31; Lc 10, 27). La primauté de la charité apparaît immédiatement dans les

évangiles par le nombre seul des passages qui l'inculquent. Peut-être une grande partie du chapitre 5 de S. Matthieu pourrait-elle se résumer en cette formule : « Aimer autrui, lui faire du bien est la principale valeur de la vie d'ici-bas, comme la perfection divine se manifeste en aimant, en faisant du bien » (Heureux les miséricordieux... heureux les pacifiques... Que vos œuvres bonnes éclairent les hommes pour la gloire de Dieu... Laisse l'autel de Dieu pour aller rétablir l'union de cœur entre ton frère et toi... Ne quitte pas la vie présente en opposition haineuse à quelqu'un... Qu'importe une lésion de tes droits puisque exercer la charité est la seule chose qui ait valeur réelle?... Aimez vos ennemis; faites du bien à ceux qui vous haïssent). L'obligation du pardon est inscrite dans la formule fondamentale de la prière chrétienne (Mt 6, 12 et Lc 11, 4); elle ne comporte aucune limite légitime (jusqu'à 70 fois 7 fois : Mt 18, 21-22; chez Lc 17, 4: sept fois par jour). On ne jugera pas autrui, mais on réservera toute sa sévérité pour soi-même (Mt 7, 1-5; Lc 6, 37-38, 41-42). La charité sera universelle, n'excluant personne (parabole du bon Samaritain : Lc 10, 29-37) et sera même plus large encore quand il n'y aura pas espoir de retour, de réciprocité (Lc 14, 12-14); semblable charité fonde des amitiés « qui vous accueilleront dans les tentes éternelles » (Lc 16, 9).

On pourrait indéfiniment multiplier les exemples et les préceptes, s'arrêter aux nombreuses expressions de la pitié de Jésus (« misertus est »; « misericordia motus est »; pitié envers le lépreux : Mc 1, 41; envers la veuve de Naïm : Lc 7, 13; envers l'enfant prodigue : Lc 15, 20; envers les foules sans pasteurs : Mt 9, 36 etc.), aux nombreuses délicatesses de sa charité (« ne pleurez plus » Lc 7, 13; 8, 52; « il dit de lui donner à manger » : Mc 5, 43; venez à l'écart vous reposer un peu : Mc 6, 31), etc. Il est incontestable par les évangiles que l'impression laissée par Jésus aux apôtres était celle d'une bonté cordiale toujours en éveil et d'une exigence de charité constante, aussi affectueuse et aussi désintéressée que la sienne. Aimer pour aimer, donner pour donner, parce que, cela, c'est divin; aimer ainsi, donner ainsi, c'est aimer, c'est donner comme Dieu.

Toute cette doctrine a été condensée par Jésus lui-même en deux traits : 1) L'exemple du Père proposé comme modèle et comme motif : « Soyez parfaits (Mt 5, 48), soyez miséricordieux (Lc 6, 36) comme l'est votre Père Céleste ». Dieu a commencé; à vous de continuer. S. Paul et surtout S. Jean ne feront qu'exprimer, en termes théologiques, cette doctrine lorsqu'ils montreront que la charité est, avec et dans le Christ, descendue sur terre et que cet amour venu du Christ doit désormais se répandre à travers les hommes : « Aimez-vous comme je vous ai aimés ». Que mon amour se continue dans le vôtre. 2) La règle d'or (Mt 7, 12; Lc 6, 31 : « Tout ce que vous voulez que les hommes vous fassent, faites-le pareillement pour eux : voilà la Loi et les prophètes »).

La charité, l'ἀγάπη, restera au centre de la doctrine apostolique et l'hymne à la charité par Paul (1 Co 13) manifestera sa fidélité au message du Christ.

IV. LA COMMUNAUTÉ DU « RÈGNE », LA COMMUNAUTÉ MESSIANIQUE

A. Posons d'abord la question sous forme *négative*.

Le Christ n'a pas conçu le « Règne de Dieu » d'une façon qui exclue l'idée même d'une « communauté » du Règne, d'une « société » du Règne, d'une forme sociale de la préparation sur terre du Règne définitif.

Si nous posons ainsi le problème sous cette forme négative, c'est que *trois limitations* peuvent être imaginées a priori et ont été de fait proposées et défendues en leur temps par la critique indépendante, qui écarteraient d'emblée toute idée d'un groupement du Règne, d'une communauté du Règne. Ce sont les suivantes :

1) Jésus aurait conçu le Règne de Dieu comme un *Règne purement intérieur*, visant à unir directement les âmes à Dieu sans aucune aide humaine, sans aucune intervention sociale humaine; ce fut longtemps une des thèses chères du protestantisme libéral, qui continuait à subir l'influence de l'œuvre de Ritschl (1874). Trop visiblement inspirée par une conception toute moderne du protestantisme, toute faite d'anachronismes, cette thèse n'a pu tenir devant l'évidence des textes évangéliques, manifestant les aspects sociaux de la conception qu'avait Jésus du Règne de Dieu, et devant l'évidence de tant de passages des Actes des Apôtres, manifestant ce que fut dès l'origine le groupement des disciples de Jésus. Ce n'est certes pas dans le sens d'un Règne exclusivement intérieur, que les apôtres ont prêché.

ERRATUM

», page 42, dernier paragraphe :

Jésus aurait conçu le Règne définitif, inauguré par son retour eux, sa « parousie », comme devant se réaliser *sans délai*, du même de la génération qui l'avait entendu. Toute organisation de du stade de préparation terrestre du Règne définitif n'aurait eu aucune raison d'être. Ce fut la thèse dite eschatologique qui son heure de succès entre 1890 et 1910. Elle a sans doute une de vrai :

Christianisme et judaïsme; et au delà de ces événements prochains, à une date indéterminée, mais annoncée sur un mé-

me plan prophétique, le retour glorieux du Christ inaugurant le Règne définitif... De nombreux textes du Nouveau Testament, et en particulier de saint Paul, resteraient incompréhensibles si on n'admettait pas cette obscurité voulue de l'enseignement eschatologique du Maître; les apôtres étaient conscients de ce mystère de l'avenir; ils pouvaient espérer le retour prochain du Maître; ils savaient que cette date n'entraînait pas dans le message laissé par le Christ à ses disciples. Mais ils se rappelaient aussi les nombreuses allusions, les nombreuses paraboles du Christ où il laissait prévoir une durée, longue peut-être, de la préparation terrestre du Règne; ils se rappelaient les devoirs moraux et religieux assignés par le Maître au groupement de ses disciples comme tâches humaines de préparation du Règne; ils se rappelaient enfin les modalités que, en diverses circonstances, le Maître avait prévues et voulues pour la « communauté de ses disciples ». L'obscurité subsistante sur le retour glorieux de Jésus n'empêchait en aucune façon l'organisation sociale de la préparation terrestre du Règne.

3) Enfin Jésus aurait conçu son œuvre — l'établissement du Règne de Dieu — comme si étroitement *unie au Judaïsme*, si intimement incorporée en lui, que l'idée même d'un groupe indépendant du Judaïsme, se détachant un jour de lui, eût été totalement étrangère à sa pensée. — Certes, ici aussi l'historien rencontre un problème : d'une part des paroles formelles de Jésus annonçant un appel futur des Gentils à l'évangile, laissant prévoir leur entrée dans le Règne de Dieu; d'autre part des paroles semblant limiter aux seuls Juifs la prédication des apôtres et ne paraissant envisager les progrès du Règne que dans le cadre de la religion et de la société juives. Si Jésus n'était qu'homme, incapable donc de dépasser les limites humaines habituelles de son milieu et de son époque, l'histoire profane pourrait supposer en lui une pensée humaine partagée entre une tendance universaliste, intuition encore imprécise du génie personnel, et une tendance juive traditionnelle, subie docilement sous la pression de l'hérédité, de la famille et de la mentalité ambiante, pensée d'homme sentant et devant confusément l'avenir mais qui sera dépassée et corrigée par des événements pour elle imprévisibles. Mais si Jésus est Homme-Dieu, l'historien croyant comprendra, à la lumière même des événements du I^{er} siècle, que Jésus, maître conscient de l'avenir de son œuvre, en préparait l'éclosion future par la formation même qu'il donnait à ses apôtres : il ouvrait à maintes reprises leurs esprits dans le sens de l'universalisme chrétien — afin qu'ils soient prêts aux décisions de demain —, mais il voulait laisser le Christianisme se former d'abord et prendre ses premiers accroissements dans le sol religieux du judaïsme traditionnel et ne s'en détacher que peu à peu sous la poussée même des faits et à la lumière des souvenirs de l'enseignement du Maître : ces souvenirs prendraient tout leur sens dans le contexte des évé-

nements. Pour bien comprendre la lente évolution de l'Eglise primitive (et le rôle de Paul dans la formation de la pensée chrétienne), il importe de ne jamais perdre de vue aussi bien cette perspicacité prophétique et ce sens d'adaptation pédagogique de la pensée de Jésus que ce caractère de recherche humble et tâtonnante, à la lumière de l'Esprit, qu'eut souvent la pensée des apôtres cherchant à rejoindre celle du Maître.

B. Jésus a voulu former un « groupement » de ses disciples, une « communauté » étroitement associée à sa personne et à son œuvre.

D'avance on pouvait prévoir qu'à cette époque et en semblable milieu juif un mouvement religieux, quel qu'il fût, ne se réaliserait pas sous le signe de l'« individualisme » du XIX^e siècle, mais sous une forme sociale, dans le cadre d'un groupement, d'une communauté. Une religion du type protestant libéral peut être conçue dans le cabinet de travail d'un professeur d'université du XIX^e siècle; elle est impensable dans le milieu juif du I^{er} siècle.

Si Jésus s'est cru le « Messie », le seul qui ait mission définitive d'établir le Règne de Dieu, il est clair que l'adhésion à sa personne et au but de sa venue, que le « groupement » autour de lui devenaient choses nécessaires, exigées par Dieu même. Et c'est ce que manifestent clairement de nombreuses paroles de Jésus dans les évangiles synoptiques. Il exige qu'on le suive, qu'on quitte tout pour lui appartenir, qu'on l'aime plus que tout autre être humain, père, mère, époux, épouse, qu'on croie en lui (cfr les nombreux textes cités plus haut : Le Christ introducteur du Règne). La formule « Suis-moi », « Viens avec moi » en quittant tout le reste, est fréquente et terriblement impérative, n'admettant ni délai, ni tergiversation (cfr p. ex. Mc 1, 17, 19; 2, 14; 10, 21; Mt 8, 18-21; 11, 28; Lc 9, 57-62). Bénédiction est sur ceux qui l'ont reçu (Mt 11, 25-30; Lc 10, 21-24), malédiction sur ceux qui n'ont pas accepté ses enseignements (Mt 11, 20-24; Lc 10, 13-15); celui qui se déclarera pour lui devant les hommes, le Christ se déclarera pour lui devant le Père; quiconque le reniera devant les hommes, le Christ le reniera devant le Père (Mt 10, 32-33; Lc 12, 8-9). Il est donc clair que Jésus ne conçoit pas qu'on puisse entrer dans le Règne sans adhérer à lui, sans être de son parti (cfr Mt 12, 30; Lc 11, 23, ce que ne contredit pas Mc 9, 38-41; Lc 9, 49-50, qui se place à un autre point de vue). Dans ses prévisions, ses prophéties, ses paraboles, c'est sous forme de groupe visible, de société qu'il envisage l'avenir de son œuvre : ce groupe devra être sel de la terre, lumière du monde, ville élevée sur une montagne (Mt 5, 13-16); ces « familiers du Christ » (« domestici eius » Mt 10, 25) seront persécutés comme lui l'a été (Mt 10, 17-29); c'est bien une « société d'hommes » qui est évoquée sous nos yeux dans la parabole du filet, contenant bons et mau-

vais poissons (Mt 13, 47-51), dans celle du champ où l'ivraie est mêlée au froment (Mt 13, 24-30 et 37-43, particulièrement le v. 41), dans celle des invités au festin de noces (Mt 22, 1-4; Lc 14, 16-24); et si peut-être Mt 18, 15-20 subit déjà, dans la forme d'exposition, l'influence du fait même de l'Eglise primitive, tout indique que le fond de la pensée exprimée reste l'écho fidèle de l'enseignement du Maître; ce chapitre 18, comme tout l'Evangile de Matthieu, suppose cette perspective d'Eglise. Ces divers textes, rapprochés l'un de l'autre, laissent une forte impression d'ensemble; mais tout doute est exclu lorsqu'il apparaît que le Christ a organisé la communauté du règne, lui a donné une structure visible et que les apôtres en ont gardé une conscience nette et explicite.

C. Jésus a organisé la « Communauté du Règne », lui a donné une « structure » visible.

1) *Le choix des Douze.* Après des appels individuels, Jésus, un jour, non sans solennité, a choisi définitivement les Douze : Mc 3, 13-19 : « il en institua douze (ἐποίησεν δώδεκα) pour en faire ses compagnons et les envoyer prêcher avec pouvoir d'expulser les démons ». Mt 10, 1-4 place la mention de ce groupement des douze, après l'exposé du ministère personnel de Jésus (« doctrine » Mt 5-7 et « miracles » 8-9), immédiatement après une transition significative (9, 36-38) indiquant la nécessité de collaborateurs en vue de la grande moisson apostolique; aux douze ainsi choisis est adressé le long discours (10, 5-42) sur l'apostolat chrétien, qui se termine 10, 40-42 par la déclaration solennelle « Celui qui vous reçoit me reçoit et celui qui me reçoit reçoit celui qui m'a envoyé »; c'était marquer clairement le rôle essentiel des Douze dans l'œuvre du Christ. Luc 6, 12-16 a placé ce choix — avec le plus de vraisemblance historique — juste avant le sermon sur la montagne; il en rehausse l'importance en rappelant la longue prière nocturne de Jésus qui l'a précédé et préparé et en insistant sur le mot « apôtre » ἀπόστολος qui va être si fondamental dans l'Eglise primitive.

Ce chiffre de « Douze », déjà si caractéristique par le souvenir des « douze » tribus d'Israël, a été souligné par Jésus lui-même dans ce sens : « vous siégerez... sur douze trônes pour juger les douze tribus d'Israël » (Mt 19, 28; Lc 22, 30).

A partir de ce choix, la place privilégiée des Douze dans l'établissement du Règne ne fait plus de doute dans les évangiles : c'est à eux qu'est réservée la pleine explication des mystères du Règne (Mc 4, 11-12; Mt 13, 11-13; Lc 8, 10); c'est eux qui sont envoyés pour prêcher deux à deux avec pleins pouvoirs thaumaturgiques (Mc 6, 7-13; Lc 9, 1-6); partout ils accompagnent le Maître, collaborant à ses miracles (cfr p. ex. leur rôle lors de la multiplication des pains : Mc 6,

30-44; Mt 14, 13-21; Lc 9, 10-17) ou en étant les bénéficiaires (p. ex. lors de la marche de Jésus sur les eaux : Mc 6, 45-52; Mt 14, 22-33); c'est à eux que Jésus annonce à trois reprises sa passion, sa mort et sa résurrection, c'est eux qu'il réunit à la dernière Cène, prend avec lui pour sa dernière agonie; c'est à eux qu'il se montre ressuscité...

Sans doute, les apôtres ne réalisèrent pas dès les débuts la portée immense, pour eux imprévisible, de l'autorité qui leur était remise; seule la pensée du Christ, dépassant cet humble groupe de douze pêcheurs ou artisans, pouvait entrevoir dans l'avenir l'épiscopat universel de l'Eglise. Les apôtres ne percevaient pas non plus distinctement de quelle manière l'autorité certaine, à eux confiée par le Maître, s'harmoniserait avec l'autorité divine de la hiérarchie d'Israël, pas plus qu'ils ne voyaient clairement comment leur groupement s'encadrerait dans la grande communauté du peuple élu ou s'en distinguerait ou s'en détacherait... La lumière viendrait au fur et à mesure que le Maître jugerait le moment opportun: lors de la vision de Joppé (Ac 10, 9-16), lors du Concile de Jérusalem à la suite des nombreuses conversions de païens opérées par Paul (Ac 15), lors de la ruine de Jérusalem et du temple en l'an 70... L'intervention de l'Esprit, les événements extérieurs, la diffusion même des grâces de Dieu à travers le monde éclaireraient alors plus vivement telles ou telles paroles du Seigneur et c'est en se sentant fidèles à sa pensée que les apôtres prendraient ces graves décisions qui engageraient tout l'avenir de l'Eglise: Ac 15, 28 « Visum est Spiritui Sancto et nobis », « L'Esprit Saint et nous-mêmes avons décidé... »

On ne comprendra jamais rien à l'œuvre du Christ ici-bas si on ne se souvient sans cesse que, des sommets de la hiérarchie à la pensée du dernier des fidèles, tout s'élabore sous le signe de la foi, foi toujours certes mêlée d'obscurité, mais toujours confiante en la direction de Celui qui, seul, voit l'avenir de son Eglise.

L'Eglise primitive a eu une conscience très nette de la pleine autorité conférée aux Douze par le Christ: il est clair, par toute la première partie du livre des Actes (1-12) qu'ils sont le centre de la vie de l'Eglise, que rien ne se fait sans eux, que leur intervention est chaque fois décisive. Et ce sera l'effort constant de Paul de prouver que son autorité est égale à celle des autres Apôtres, les Douze, qu'il a été choisi par le Christ aussi immédiatement qu'eux et pourvu des mêmes pouvoirs.

2) *L'autorité de Pierre.* L'intention de Jésus d'organiser la communauté du Règne ressort également avec évidence de l'autorité prépondérante accordée à Pierre. On a insisté de tout temps sur la convergence des indices tirés, soit des évangiles soit de l'attitude de l'Eglise primitive, qui mettent hors de doute la prédominance attribuée à Pierre par le Maître: ce n'est pas seulement le témoignage si expli-

cite et si lourd de sens de Mt 16, 18-19 qui déclare Pierre rocher de base de l'Eglise, détenteur des clés du Royaume et des pleins pouvoirs de lier et de délier ; c'est aussi la place de Pierre en tête de toutes les listes des Douze avec mention du changement significatif de son nom par Jésus (Mc 3, 16 ; Mt 10, 2 ; Lc 6, 14) ; c'est, dans Lc 22, 32, l'injonction faite à Pierre de raffermir ses frères après sa propre conversion ; c'est dans Jean 21, 15-18 la mission transmise à Pierre de paître les agneaux et les brebis du Christ ; c'est enfin, se manifestant clairement dans les Actes 1-12 et à travers les épîtres de Paul, le fait même, accepté par tous, de l'autorité prépondérante de Pierre dans le groupe des Douze et de la conscience claire qu'en a l'Eglise primitive.

Ici aussi il appartiendra à l'avenir de dévoiler toute la richesse de sens que Jésus avait entendu déposer dans sa solennelle promesse de la primauté de Pierre ; mais le fait de la promesse est religieusement gardé dans la conscience de Pierre, dans la conscience des Douze. Tous savent quelle voie il faut suivre pour rester dans la ligne de la pensée du Maître.

3) *La permanence de l'Eglise après le Christ.* Certains textes particulièrement précis manifestent, dans l'âme de Jésus, la volonté d'une Eglise qui dure, qui le continue, dont il prévoit nettement la vitalité future. Appuyés par la convergence significative de tous les autres indices de la pensée du Maître que nous venons de rappeler, ces textes prennent dès lors une consistance qui les élève au-dessus de toute objection historique sérieuse ; ils ne sont pas création de l'Eglise primitive ; ils expriment l'intention formelle de Jésus. Le principal de ces textes est évidemment la promesse de l'indestructibilité de l'Eglise, de sa victoire assurée sur les portes de la mort, de ses pouvoirs de lier et de délier, contenue dans le don de la primauté à l'apôtre Pierre (Mt 16, 17-19) ; le caractère araméen du passage — style et manière de penser — en confirme la solidité historique. La même perspective se retrouve, tout aussi formelle, dans ces affirmations étroitement unies dans le ch. 18 de l'évangile de S. Matthieu, particulièrement vv. 17-20, où est vue déjà en exercice la vie concrète de l'Eglise de demain ; ses pouvoirs de discipline intérieure sur ses membres : v. 17 ; son droit de lier et de délier avec ratification certaine de Dieu : v. 18 ; la prière commune dans l'Eglise : v. 19-20. Le mot « Eglise, ἐκκλησία » n'apparaît, on le sait, dans les évangiles, que dans ces deux seuls passages de S. Matthieu ; quel qu'ait été le mot araméen employé par Jésus, quelle qu'ait été la formulation araméenne primitive du texte de Mt 16, 17-19, il est indéniable que cette perspective et cette volonté de l'existence et de la vitalité futures de la communauté du Règne apparaissent pleinement homogènes à toute l'attitude de Jésus et deviennent conclusions historiques inattaquables.

Dès lors les deux rites religieux essentiels, que nous voyons en usa-

ge dans l'Eglise primitive : baptême et Eucharistie, toujours regardés comme établis par le Maître (Baptême : baptême de Jésus par Jean-Baptiste; coutume du vivant de Jésus attestée par Jn 3, 26; 4, 1-2; promulgation dans Mt 28, 18-20; Eucharistie : Mc 14, 22-25; Mt 26, 26-29; Lc 22, 16-20; 1 Co 11, 23-26), manifestent tout leur caractère ecclésiastique formellement voulu par Jésus; ils apparaissent bien être les rites religieux d'une société, d'un groupement, la constituant par le fait même comme société visible de par l'intention même de son fondateur.

En conséquence, l'historien chrétien ne s'étonne pas de ce que, dans les apparitions après sa résurrection (Mt 28, 18-20; Lc 24, 46-49) Jésus accentue encore le caractère de société, d'Eglise permanente de ce groupement qu'il laisse derrière lui.

Et l'historien sera convaincu que la perspective « d'Eglise de demain » qu'il découvre dans Jn 13-17 et 20, 23 n'est pas création de l'évangéliste mais est écho fidèle des intentions de Jésus.

De tout cela, les apôtres eurent conscience dès l'origine. On le constate clairement dans l'activité même de l'Eglise primitive (Ac 1-12); des problèmes subsistent nombreux, certes, nous l'avons dit; mais l'Eglise apostolique se sait dirigée par un Maître plus puissant qu'elle vers les destinées qu'il a prévues.

V. LE DON DE L'ESPRIT SAINT

C'étaient des hommes étrangement incertains de l'avenir que les douze apôtres à la veille de la Pentecôte, étroitement groupés entre eux par une vivante solidarité de souvenirs et d'espoirs communs. Celui qui était leur lumière, leur guide, leur chef avait disparu et, si éclairantes et réconfortantes qu'eussent été ses brèves apparitions au cours de ces quarante jours, elles ne leur avaient pas rendu le Maître dont ils éprouvaient un tel besoin. En partant, il leur avait laissé une promesse : celle de la prochaine descente sur eux de l'Esprit de Dieu, lumière d'en haut, force d'en haut (Lc 24, 49; Ac 1, 5, 8; 2, 1); la venue abondante de l'Esprit avait toujours été considérée comme une caractéristique essentielle de l'époque messianique (d'après Joël 3, 1-4); elle serait pour les apôtres un baptême (Ac 1, 5), baptême infiniment supérieur à celui de Jean-Baptiste (Ac 1, 5; Mc 1, 8; Mt 3, 11; Lc 3, 16), baptême de purification totale, les plongeant dans l'effusion des grâces d'en-haut. L'Esprit leur était envoyé par le Père, qui leur en avait fait la promesse (Ac 1, 4), promesse que Jésus leur avait transmise (Ac 1, 4); et cet Esprit les rendrait aptes à être désormais les témoins du Christ jusqu'aux extrémités de la terre (Ac 1, 8). Ainsi se trouverait concentrée sur eux, intimement unie, cette triple intervention bienfaisante : celle du Père, celle du Fils et celle

du Saint-Esprit; et ce sera sous le signe de cette triple intervention, en consacrant les hommes au Père, au Fils et au Saint-Esprit, que se réalisera désormais le baptême chrétien (Mt 28, 19).

Comme le Fils de Dieu avait été révélé à l'humanité par sa présence et son action parmi nous, ce fut par sa présence et son action dans l'Eglise que l'Esprit Saint fut révélé aux Chrétiens. C'est en agissant que Dieu se dit aux hommes. Cette présence de l'Esprit dans l'Eglise, cette façon dont il rappela et fit comprendre le message du Christ (Jn 14, 26), recevant de ce qui est au Christ pour l'annoncer aux siens (Jn 16, 14), cette façon dont il dirigea les hommes comme des enfants vers le Père, esprit d'adoption en le Fils unique criant dans leurs cœurs : « Abba, Pater » (Rm 8, 15; Ga 4, 6), cette présence de l'Esprit, comme Esprit envoyé par le Père et comme Esprit du Fils, se fit intimement consciente dans la pensée de l'Eglise primitive. Ce fut par la perception de plus en plus intense de cette triple intervention du Père, du Fils et de l'Esprit, dans sa vie collective de société et dans la vie individuelle de chacun, que l'Eglise réalisa et approfondit de mieux en mieux sa foi en la Sainte Trinité...

S. Jean dira un jour excellemment, sur la base de ses souvenirs personnels de l'enseignement oral du Maître et à la lumière de la longue expérience de l'Eglise, tout ce que devait être, dans l'intention de Jésus, le rôle capital de l'Esprit dans l'Eglise primitive (14, 16-17, 25-26; 15, 26; 16, 13-15).

Il fut réservé par Dieu à Luc, l'historien des Actes des Apôtres, de mettre ce rôle en pleine lumière, par les faits (plus de 40 mentions dans les Actes de cette constante intervention de l'Esprit dans la conduite de l'Eglise).

L'étonnante convergence de tous ces textes évangéliques, semblant nés de hasards imprévisibles, suggère intimement ce que gardera toujours de mystérieusement divin en même temps que de remarquablement humain la révélation que Dieu nous fait ici-bas de lui-même, de son être, de ses volontés, de son plan de salut. Ce n'est pas aux hommes à fixer à priori, par des définitions et des syllogismes, ce que doit être la « révélation » pour qu'ils se décident à l'accepter; il leur appartient, en ceci comme en tout, de se laisser éclairer docilement par Celui qui est plus grand que notre intelligence, que notre cœur (1 Jn 3, 20).

Louvain

95, Chaussée de Mont-Saint-Jean.

Jean LEVIE, S. J.